

Motion de conseil d'école  
A adresser au DASEN, avec copie au Ministre

Ecole .....

Commune de .....

Le Conseil d'école, réuni ce jour, tient à vous faire part de ses plus vives inquiétudes concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Les premières expériences révèlent l'ampleur des problèmes posés, problèmes que nous pressentions depuis que le décret a été publié.

**L'école doit garantir l'égal accès aux savoirs, à la culture pour tous et partout.** Cet enjeu est primordial. En accentuant les inégalités territoriales, la réforme va à l'encontre de l'idéal républicain d'une école gratuite et égalitaire pour tous les élèves de France. Laisser penser que la modification de l'organisation du temps scolaire est une priorité pour améliorer les conditions de la réussite des élèves constitue une tromperie qui détourne l'attention des véritables problèmes de l'école.

Pour nous, **la priorité était de remettre en place les moyens humains supprimés sous le précédent quinquennat** pour baisser les effectifs dans les classes, relancer les RASED et la formation continue et assurer les remplacements. Si des efforts ont été consentis par le ministère, ceux-ci ne sont pas à la hauteur des besoins.

**La refonte des programmes et la relance de l'Education Prioritaire étaient aussi les premiers dossiers à traiter pour amorcer une véritable démocratisation de l'école.**

Dans l'écrasante majorité des cas, la mise en œuvre de la réforme des rythmes est chaotique : l'imposition des 9 demi-journées de classe comprenant obligatoirement le mercredi ne permet pas la mise en œuvre d'évolutions positives. L'organisation d'activités sur les temps libérés en fin d'après midi ou sur la pause méridienne est un vrai casse-tête pour les élus auxquels les moyens supplémentaires consentis sont dérisoires et provisoires. Les ressources sont très inégales selon les territoires, les élèves sont fatigués, déboussolés et tout comme les enseignants passent finalement plus de temps à l'école.

Même dans les communes où des moyens conséquents ont été alloués pour mettre en place des activités variées dans le cadre d'un PEDT, le constat n'est pas positif. Les activités proposées y prennent la forme d'un catalogue et ne s'inscrivent pas dans un projet qui prendrait en compte la globalité des temps de l'enfant. En conséquence, une confusion se crée entre le scolaire et le périscolaire qui traite parfois de contenus d'apprentissage purement scolaires.

Au bout du compte ce qui était annoncé comme devant « améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et contribuer à leur réussite » donne un résultat exactement inverse.

Par conséquent, **nous demandons le retrait du décret sur les rythmes et l'ouverture des négociations à l'échelle nationale avec toute la communauté éducative**, non pas pour revenir à la semaine de 4 jours version 2008 unanimement dénoncée mais pour définir les contenus d'une réelle réforme globale de l'école qui ne se réduise pas seulement au réaménagement des rythmes.

Les membres du conseil d'école de.....

Le.....

Signatures :